

DIGLOSSIE, CONTACTS ET CONFLITS DE LANGUES... ...à l'épreuve de trois domaines géo-linguistiques : Haute Bretagne, Sud occitano-roman, Maghreb.¹

□ PRÉAMBULE

Je ne surprendrai personne en observant que les concepts de *diglossie*, de *contact des langues* et de *conflit des langues*, étroitement liés, ont beaucoup compté dans la maturation de la sociolinguistique française. Ceux qui comme moi, ont rencontré le concept durant la décennie 1970-1980 (cruciale pour la sociolinguistique), à une époque où son allure radicale et contestataire séduisait beaucoup et paraissait convenir à la plupart des situations régionales de France, ont aussi de ce fait l'avantage de pouvoir aujourd'hui porter sur cette trentaine d'années d'évolution des sciences du langage un regard en même temps « impliqué » mais aussi un peu détaché et critique, car ces deux à trois décennies écoulées donnent aujourd'hui le recul qui faisait bien entendu défaut à ce moment.

Je voudrais donc évoquer ce thème principal de la *diglossie* comme base de discussion, pour les raisons linéaires (historiques) que je viens d'indiquer, mais aussi parce que mes expériences universitaires professionnelles m'ont conduit à jauger et expérimenter concrètement des systèmes sociolinguistiques de contours bien différents, en y testant d'une manière ou d'une autre la validité (et la portée surtout) de concepts qui auparavant avaient été forgés le plus souvent à partir de terrains romans et plus particulièrement à partir de terrains hexagonaux.

Il me faut donc préciser que parti moi-même du terrain de la dialectologie romane de France (notamment appliquée aux zones de contact occitan/catalan) sur lequel je me suis formé, j'ai longtemps exercé comme enseignant chercheur coopérant à partir de 1977, au Maghreb notamment (Maroc, Tunisie) mais aussi en Afrique sub-saharienne, avant de découvrir depuis ma réintégration à Rennes (1991) un troisième univers sociolinguistique, celui de la France linguistique du Nord, ou zone du gallo-roman d'oïl pour parler en dialectologie. Je dis « découvrir », car bien évidemment je connaissais (ou croyais connaître) les problématiques de la langue d'oïl sur le terrain par le biais de toute une série de travaux d'inspiration dialectologique ou sociolinguistique comme ceux de Jacques

¹ Paru dans « Cahiers de Sociolinguistique » n°8 : *Langues, contacts, complexité*, sous la direction de Philippe Blanchet et Didier de Robillard. PUR, Rennes, 2003.

Chaurand, de Pierre Encrevé, et bien d'autres. Mais seule l'expérience du terrain, dans notre domaine d'action, nous donne ce sentiment que nous commençons vraiment à comprendre, à connaître, avant même de pouvoir espérer modéliser avec quelques chances de bien-fondé.

Comme le principe de notre rencontre est d'amener à discuter sur des nœuds de la sociolinguistique, je n'entends pas présenter ici une étude fouillée des tenants et aboutissants de la diglossie (ce serait techniquement impossible dans ce cadre, et pas forcément nécessaire), mais simplement éclairer à ma manière un domaine où me semble-t-il, on ne réfléchit peut-être pas assez sur la portée des concepts que l'on manipule couramment.

□ DIGLOSSIE, LA DÉFINITION INITIALE

Voici la définition que l'on peut trouver dans le *Dictionnaire de linguistique* (Larousse) de 1973, il y a donc exactement 30 ans. Je la rappelle pour différentes raisons, parce que ce dictionnaire émanait de linguistes « historiques » et surtout très ouverts (je pense notamment à Jean Dubois et Jean-Baptiste Marcellesi), parce qu'elle me paraît aussi particulièrement nette et surtout parce qu'elle révèle, dès cette époque, une étroite adaptation au marché linguistique de la France, avec cette référence intime et constante de la sociolinguistique française aux terrains régionaux et donc à la dialectologie (notamment romane).

On donne parfois à diglossie le sens de situation bilingue dans laquelle une des deux langues est de statut socio-politique inférieur. Toutes les situations bilingues que l'on rencontre en France sont des diglossies, que ce soit en pays d'oïl (bilinguisme français et dialectes français), en pays d'oc (bilinguisme français et dialectes d'oc), en Roussillon (français et catalan), en Corse (français et dialectes rattachés à la famille italienne), en Bretagne (français et langue gaélique), en pays Basque (français et basque), en Alsace et en Flandre (français et parlers germaniques).

La diglossie définie de cette manière prend du champ par rapport à une autre définition historiquement disponible, qui considère principalement la fragmentation interne d'une langue A, avec contact-opposition-conflit de variétés A1 et A2 (voire leurs sous variétés), structuration intra-linguale² que l'on retrouve aussi bien chez Psichari, Ferguson, Bernstein, Fishman et bien d'autres (Marcellesi, 1981 ; Prudent, 1981). Un tel principe de définition s'applique certes à la situation française (il y a bien du « high » et du « low », du « restreint » et de « l'élaboré » etc.). Mais au fond, ce qui est le plus typiquement français c'est bien la séparation radicale du français (langue supra locale de culture, de pouvoir et d'État) et des usages locaux, triviaux, réels, de la langue. C'est un système concret et symbolique en même temps où trône en hauteur la langue A et son cortège de représentations sociologiquement et historiquement très lourdes de conséquences, une ornière profondément creusée dont il semble impossible de sortir (tout cela résultant d'un processus ancien que j'appelle depuis quelques années « mise à

² Je parlerai donc par la suite de « diglossie intra linguale » pour ce type, et de « diglossie exo linguale » pour l'autre.

part » du français). Et figurent au bas de l'échelle, les variétés ou « non langues » B (la « vraie » langue étant le français), que l'on utilise quotidiennement dans une sphère que l'on peut qualifier d'*ordinaire* (Manzano, 2002 et 2003). Ce système hiérarchique tend à cacher des faits intéressants, comme par exemple le fait que les langues locales paraissent quasiment sans vraies défenses face à l'expansion de la langue A (aussi bien dans les faits que dans la tête des locuteurs) et que par conséquent il devrait sortir de la machine, il aurait dû sortir de la machine, depuis longtemps, une situation de monolinguisme (avec diglossie intra linguale), ce qui n'est pas le cas, le B étant toujours là³ ; en dépit d'études successives qui laissent entendre régulièrement que la mort des langues dominées est pour bientôt et cela depuis plus d'un siècle maintenant (Clanché, 2000 ; Héran et autres, 2002).

Dans les faits, les situations dites « diglossiques » ne me paraissent le plus souvent correspondre qu'au produit de simplifications conventionnelles de relations inter polaires plus nombreuses, et dont la considération globale pourrait seule permettre de déboucher sur une modélisation autre que caricaturale et déformatrice. Cette idée qu'il faut plus sérieusement fouiller les composantes d'un « paysage linguistique » m'a justement amené, depuis plusieurs années, à considérer notamment que le « paysage linguistique » n'a pas grand-chose à voir avec la « situation linguistique ».

□ LIMITES DE LA « SITUATION LINGUISTIQUE »

La commutation simple, en effet, n'est pas recevable. Le choix de « situation » simplifie en effet des rapports complexes, que l'appellation « paysage » vise au contraire à restituer, ainsi qu'on le verra au point suivant.

La *situation linguistique* réduit forcément de tels rapports, je dirais même les rabote pour tendre vers une paire sociolinguistique minimale (par exemple *français vs. gallo*, *français vs. occitan*, *français vs. arabe*) comme si les raisonnements binaires (autant ceux de Saussure que de Ferguson) constituaient l'optimum de la réflexion linguistique et sociolinguistique, alors qu'ils ne sont que la réduction caricaturale de processus plus amples, quand ils ne sont pas, purement et simplement, des leurres ou des contrevérités. Il est aisé de repérer ce travers dans les trois paysages de référence, un travers qui s'appuie presque exclusivement sur un schéma politique englobant, celui de l'analyse de l'expansionnisme ou du colonialisme. Mais, bien entendu, la violence et le bien-fondé de l'approche semblent d'autant plus forts que l'on est en présence de situations exotiques. C'est par exemple au Maghreb l'affrontement binaire *français vs. arabe* qui a à peu près entièrement saturé les modélisations sociolinguistiques pendant près d'un demi-siècle (Manzano, 1996-c), faisant perdre de vue que les phénomènes de colonisation ne sont que la réalisation politique inégalitaire de relations ethnolinguistiques (multiséculaires) entre le monde roman et le groupe chamito-sémitique. Je voudrais simplement faire comprendre que la focalisation sur une période limitée du paysage sociolinguistique (ici le XIX^e et le XX^e siècles pour le Maghreb) conduit à ne retenir que les nœuds soulignés par la logique politique (ici la dynamique

³ Ce que j'ai qualifié (à propos du *gallo* notamment) de « recul en trompe l'œil » (Manzano, 2000).

colonisation/décolonisation) ce qui conduit à poser forcément mal les problèmes (voir plus bas).

Deuxième travers, difficilement contournable, celui de la « synchronisation ». Le schéma diglossique n'est parfaitement à l'aise que dans le cadre d'une réduction synchronique franche, car c'est cette présentation tranchée, limitante, qui peut porter à l'extrême mais de manière illusoire et instantanée, le choc des langues et cultures. Mais ne prévoyant ni l'amont ni l'aval, les jugements que l'on retire de l'observation d'une situation linguistique ont du même coup autant de chances d'être représentatifs de la réalité langagière que la photographie est représentative du paysage physique.

□ POUR LE PAYSAGE « LINGUISTIQUE » OU « PAYSAGE SOCIOLINGUISTIQUE »

Si l'on utilise cette expression dans le cadre d'un rituel paradigmatique contemporain (cf. *paysage politique*, *paysage audiovisuel* etc.), l'expression court le risque de perdre de sa puissance heuristique. Si par contre on la réfère au terreau initial de la science du *paysage physique*, la dimension est toute autre. La correspondance entre *paysage linguistique* et *paysage physique* mériterait une réflexion bien plus poussée (ce que l'exercice d'aujourd'hui ne permet pas), mais je m'attacherai à quelques points forts. Le *paysage physique* n'est pas seulement ce qui se voit, c'est un ensemble très complexe où des facteurs biotiques et des facteurs humains (ou anthropiques) en étroite interaction constituent un système le plus souvent instable, mais qui d'une manière ou d'une autre tend à l'homéostasie. Il y a donc, présent pour qui sait le voir ou l'analyser, un amont et un aval du paysage physique et des mouvements en cours dans l'apparent statique, préalables à l'interprétation et à la prospection.

Le *paysage linguistique* peut être étudié par le biais d'approches très comparables. Il n'est pas seulement la partie visible, manifeste, généralement simplifiée et modélisée (comme je l'ai déjà écrit) sous l'angle réducteur de la situation linguistique⁴. C'est le fonctionnement de l'ensemble et l'interaction des idiomes et pratiques en présence (en réalités et en statuts symboliques) qui doivent prendre le pas sur des descriptions partielles accolées et sur des théorisations très, trop partielles comme la diglossie bien évidemment. Le paysage linguistique appelle une perception systémique qui rassemble les ensembles brisés par des procédures analytiques comme les dichotomies de Saussure (on peut se demander alors si les clivages synchronie/diachronie, interne/externe présentent le moindre intérêt par rapport à ce point de vue). Cette perception systémique qui remet en jonction les opinions, les tendances d'une part (donc les aspirations identitaires et culturelles) et les faits réels de l'autre (cf. l'arabisation ou la montée de l'anglais au Maghreb) est sans doute la mieux armée pour comprendre comment sont évacuées les tensions dans le système sociolinguistique et identitaire, et comment les problèmes peuvent et doivent être réglés sur la longueur du système, non dans l'instantané de l'analyse.

⁴ Autant par la linguistique fonctionnelle que par une bonne partie des études macro sociolinguistiques des deux décennies précédentes.

Ne pouvant aborder plus en détail cette riche matière, je m'efforcerai de montrer maintenant à travers l'étude de trois paysages linguistiques relativement bien distincts d'un point de vue géo-diachronique, les avantages qui peuvent exister à dépasser les réductions conjointes des *situations linguistiques*, de la matrice conceptuelle de la *diglossie*, du modèle relativement neutre du *contact des langues* et de son dérapage polémique du *conflit des langues*. Ces approches étaient toutes dans la logique des études sociolinguistiques et elles ont fait couler beaucoup d'encre, mais c'est en les déroulant jusqu'au bout qu'on peut démontrer leurs limites et je crois même leurs dangers dans certains cas.

□ HAUTE-BRETAGNE, OU LA DILUTION DES CONCEPTS

Depuis une dizaine d'années des travaux collectifs sur le *gallo* ont été conduits à l'université Rennes-2, soit dans le cadre du programme de recherche que j'y ai dirigé durant quelques années, soit dans le cadre des travaux du CREDILIF (dirigé par Philippe Blanchet). Les *Cahiers de Sociolinguistique*, fondés en 1994-1995 se sont particulièrement intéressés à ce secteur de la langue d'oïl qui m'intriguait personnellement, car j'étais (je le constate aujourd'hui) très mal informé sur les pratiques et les ressorts de ce paysage linguistique particulier.

Comme bon nombre de romanistes ou sociolinguistes non issus de ce terroir, à mon arrivée à Rennes j'en étais en gros à l'idée que nous étions face à une sorte de « francophonie étroite » ou « de l'intérieur » (la zone où l'on déclarait le français *langue ethnique*⁵) dans laquelle les morceaux du puzzle étaient toujours très proches les uns des autres, ce qui d'une certaine manière les condamnait à brève échéance. À ce propos, je me souviens en particulier d'enseignements reçus à l'université de Toulouse ou de mes diverses lectures des années 1970-80 qui installaient bien souvent l'idée que des langues typologiquement excentrées du français (occitan, catalan, corse, breton, basque etc.) avaient de bonnes chances de pouvoir résister à la pression d'une langue supra locale comme le français. J'ai rapidement compris ici que c'était plutôt l'inverse, ce que l'on voit très bien en Bretagne où le breton ne cesse de reculer sur le terrain et de manière certainement plus significative que le gallo. Pour ma part, je rencontre ordinairement plus de locuteurs de langue régionale dans la région de Fougères que dans celle de Narbonne. Et c'est probablement la continuité d'un pôle à un autre, du A (français) au B (gallo), qui protège semble-t-il au mieux les parlures dialectales. On pourrait donc considérer qu'ici on se rapproche d'une définition classique et intra linguale de la diglossie. Le pôle français y représente en quelque sorte l'attraction urbaine du continuum, tandis que le gallo y représente de son côté l'attraction populaire et rurale du couple. Rançon de la survie (par le continuum), il faut peut-être distinguer *gallo* et *pratiques gallésantes*, car dans une relation de proximité typologique, s'il est relativement facile de distinguer et qualifier des pratiques françaises (choix lexicaux, application des « règles grammaticales » etc.) il est extrêmement

⁵ Ce concept, très typique de la linguistique romane des années 70-80, mériterait certainement un approfondissement. Il signifie bien qu'en dehors de la zone d'oïl le français est langue d'expansion et non langue ethnique (cf. domaine occitano-roman, Maghreb).

difficile de dire où commence exactement le gallo (voir aussi Auzanneau, 1995), s'il commence exactement quelque part (car on peut repérer ses traces, pour menues qu'elles soient, y compris dans le français le plus urbain de l'élite rennaise). L'effort méritoire des militants pour construire une « grammaire du gallo » (pendant « contestataire » de la grammaire du français) n'est pas toujours convaincant, et ne convainc d'ailleurs pas les locuteurs qui voient bien qu'ils ne sont jamais autant gallésants que par leurs prononciations dialectales ou leurs choix lexicaux (archaïsmes, ruralismes), non par leur système de langue. C'est extrêmement visible par exemple chez les conteurs, qui tendent à accumuler les écarts de ce type. Il serait donc plus conforme en réalité de parler d'une mouvance gallésante que d'un gallo d'une pièce, tant l'affirmation de cette langue est difficile, alors même qu'elle est réellement et étonnamment productive sur le terrain. Bien entendu, je ne veux pas dire (comme on l'entend encore dire) que le gallo est une langue sans grammaire, du français « écorché » ou « brisé » etc. Je veux dire au contraire que la force du gallo, une de ses principales sources de résistance face au français (impossible à l'occitan, impossible au breton), c'est bien cette absence de système « propre », tranché, car la destruction française n'avance jamais aussi bien que dans ces cas là (voir plus bas le cas de la France méridionale, note 8).

La différenciation français-gallo est difficile en synchronie. Comme je l'écrivais à l'instant, la « diglossie » n'est donc bien visible qu'aux extrêmes, et la situation linguistique adopterait plutôt une structuration en accordéon, et non celle de deux blocs où il y aurait d'un côté le *high* et de l'autre le *low*. Première difficulté pour le concept. Mais le problème s'accroît quand on constate qu'en diachronie également les pôles A et B sont difficiles à séparer, à trancher. J'essaie de le montrer dans mon dernier écrit pour les *Cahiers de Sociolinguistique* (Manzano, 2003). Deuxième difficulté pour le concept de diglossie, car il faudrait pouvoir disjoindre les deux langues du contact à un moment de l'Histoire, ce qui s'avère très problématique. Je rappellerai que j'arrive à la conclusion que la vraie séparation est à mettre au compte du français lui-même (non à un simple processus de « bourgeonnement », comme dirait Sapir, 1921 & 1953). C'est à travers sa « mise à part » dans le monde roman, programmée et consommée à travers le français dit « classique », que le français a organisé sa coupure, son détachement de la masse et a en même temps légitimé la ruralité pour les autres variétés, d'oïl notamment. Transformant les régions françaises en « magasins dialectaux »⁶ où l'on retrouve aujourd'hui encore, à peu près intacts, les oripeaux linguistiques dont la langue noble et centrale s'est débarrassée depuis la Renaissance et notamment dans les années 1650-1750.

Les raisonnements qui précèdent accrédiateraient semble-t-il le recours à la diglossie (*français* vs. *gallo*), même si cette diglossie semble se diluer sous nos yeux. Mais si l'on décide d'aborder l'ensemble du paysage linguistique de Bretagne, il faut vite abandonner ce regard binaire qui ne permet plus de tout comprendre. Le gallo s'inscrit bien mieux dans un système au moins tripolaire (voir aussi Maghreb) où il est en rapport triangulaire avec le français et le breton

⁶ Langue d'oïl surtout, mais aussi langue d'oc.

d'une part (qui tendent à lui dénier le statut de « langue » et la représentativité bretonne ou « bretonnité »), mais aussi en rapport avec des segments d'oïl trop proches de lui (normand, parlers du Maine etc.). Ces travaux ne me paraissent pas pouvoir être résumés en quelques lignes. Je me permets donc de renvoyer le lecteur intéressé à ma bibliographie personnelle sur le sujet. Retenons toutefois que lorsqu'on réunit les affaires de pratiques réelles des langues en présence et les aspirations identitaires qui les travaillent (fondamentalement *mythiques*⁷) on entre dans des problématiques que seul le *paysage linguistique* permet d'aborder, mais que les argumentations *seulement* binaires déforment nécessairement.

❑ OCCITANIE, CATALOGNE : LA DIGLOSSIE EXTRÊME

Dans le cas de l'Occitanie, il est visible que la machinerie de la diglossie (exo linguale) s'est emballée. Le modèle colonial une fois posé, notamment dans le cadre des travaux de Robert Lafont (voir par exemple Gardy & Lafont, 1981 ; Kremnitz, 1981), les conséquences plus haut soulignées sont à peu près toutes apparues et se déroulent toujours sous nos yeux (voir notamment Boyer, 1991 et 1995). Ces évolutions me paraissent en même temps normales et légitimes (c'est-à-dire en fait *cohérentes* par rapport aux définitions initiales), et déformatrices de l'objet. À propos de ces développements qui ont mis en avant notamment l'axe du *conflit des langues*, on peut faire les quelques remarques qui suivent.

- Il y a domination des points de vues synchroniques, ou para synchroniques. J'appelle para synchronique le regard « pseudo » ou partiellement diachronique qui envisage une partie des mouvements de la situation linguistique à travers quelques dizaines d'années, par exemple l'évolution de l'occitan parlé à quelques dizaines d'années de distance. Cette procédure (qui n'est pas nécessairement calculée) présente l'intérêt d'exaspérer le choc A vs. B. Car, bien entendu, elle montre généralement pour les langues régionales de France (et l'occitan en particulier) des phénomènes de recul massifs, notamment durant la seconde moitié du XX^e siècle, ce qui renforce d'autant la matrice interprétative de la « guerre des langues », de l'oppression des uns par les autres etc. On débouche d'ailleurs sur une thématique que les régionalistes (Occitans et Bretons surtout) n'ont pas manqué d'aborder à fleurets plus ou moins mouchetés : l'ethnocide, qui fait de la diglossie la traduction d'une dépossession programmée de la culture originelle. On retrouve ici la trame du discours sur l'« auto-odi » (ou « haine de soi ») testé sur le groupe occitano-roman (catalan et occitan) et qui a beaucoup rayonné ensuite (notamment vers le Maghreb et d'autres langues régionales de France). La haine de soi, le mépris de la langue ethnique peuvent engendrer ensuite la non transmission, et, à terme, la mort de la langue.

- Quand la diachronie en siècles est envisagée, c'est la plupart du temps pour alourdir cette matrice historique de la colonisation française, c'est-à-dire en fait rassembler les éléments externes qui font qu'une langue A (le français) usurpe une position sociolinguistiquement dominante du fait d'actes de coercition politique. Le politique précède donc le linguistique et c'est toujours à lui qu'on se

⁷ Il y a toujours mythe, que ce mythe soit un rêve d'urbanité française, ou un rêve d'authenticité bretonne ou même un mythe de « vénérabilité » pour reprendre un terme que j'ai proposé il y a quelques années (Manzano, 1996-b et 1997-b).

réfèrera principalement ensuite pour expliquer l'irruption de la langue A (le français) dans le domaine de la langue B (l'occitan). On débouche ainsi sur une série de nœuds perlés de la coercition : croisade des Albigeois et défaite de Muret pour les Occitans (1213), interdictions diverses des langues régionales pour les deux (depuis l'Ordonnance de Villers-Cotterêts, 1539), Traité des Pyrénées pour le Roussillon (1659) etc. En fait, ce type d'approche diachronique tend *de facto* à décharger les locuteurs de toute responsabilité fondamentale : vous avez perdu l'occitan, mais ce n'est pas vraiment votre faute car c'est bien le système de coercition qui vous a contraint à cette perte. Et le schéma peut alors jouer sur les mots : on perd l'occitan ce qui ne signifie pas du tout qu'on l'abandonne.

- D'ailleurs, dans les périodes les plus récentes de la crispation occitane, ce thème de « l'abandon » de la langue maternelle, (étroitement lié au point de vue synchronique) remonte à la surface, et dans un contexte de guerre des langues il y a d'une part les « résistants » et d'autre part les traîtres ou « collaborateurs ». Les discours militants sont très révélateurs de ce point de vue, et je me réfère moi-même dans un article à paraître (Manzano, 2004) à un site web occitan⁸ dans lequel, à propos de radios émettant en occitan on évoque l'une d'entre elles qui n'émet plus qu'en français après avoir commencé sa carrière en occitan : « *Radio Occitania Narbona* disparue prématurément, ou plutôt passée à la francophonie [c'est moi qui souligne], ne reste plus que *Radio Occitania Tolosa...* ». On voit facilement que la cause de la langue occitane est stylistiquement replacée dans un contexte guerrier, anti-colonial, où des bataillons trahissent et « passent » en bloc à l'ennemi, tandis que des résistants poursuivent le combat.

- Ce type de réflexion ne laisse guère de place aux aspects volontaristes ou utilitaires, aux aspects sentimentaux et sensuels (on ne déteste jamais franchement une langue, on les aimerait plutôt toutes par certains de leurs aspects). La « haine de soi » n'est pas si répandue qu'on veut le faire croire. Et diverses enquêtes (Hammel & Gardy, 1994) montrent régulièrement que les locuteurs méridionaux peuvent être en même temps plutôt attachés à la langue régionale et la juger aujourd'hui disqualifiée par rapport à des langues comme le français, l'anglais ou l'espagnol. C'est-à-dire que les locuteurs se règlent principalement sur le fonctionnement du marché linguistique global (européen notamment), alors que certains voudraient les entendre hurler de ne pouvoir s'exprimer en occitan ou en catalan dans la plupart des situations ordinaires.

La situation des langues naturelles de la zone occitano-romane de France est aujourd'hui mauvaise, le cacher ne rendra service ni au catalan ni à l'occitan (Manzano, 2004). À mon sens, même si certains aspects impérialistes de la diffusion du français sont en effet incontournables dans l'Histoire ancienne, il y a me semble-t-il, en liaison avec la réflexion que je mène ici, des causes d'affaïssement contemporaines qu'on néglige bien trop et qui, malheureusement, me paraissent sur bien des points liées au binarisme du modèle diglossique initial. Il est frappant de voir par exemple que l'occitan et le catalan, en dépit d'une proximité absolument remarquable, exemplaire, dans l'ensemble roman, ne

⁸ Ciutat City, Toulouse (site www.occitan.com). <http://www.dobl-oc.com>

parviennent pas à se rejoindre depuis un siècle et à limiter à deux une progression du français qui les démantèle séparément. C'est à mon sens pour beaucoup parce que l'un et l'autre ont été pris dans des spirales d'affrontement binaires séparées et se sont en fait complus dans de tels rôles (*français vs. occitan, français vs. catalan*), ce qui prive chacune de ces langues de l'ouverture et des opportunités de résolution des tensions que créent les situations multipolaires (cf. Maghreb et, d'une certaine manière, Bretagne). Dans ce domaine aussi il est inutile de rejeter la responsabilité sur le pôle français, ce que l'on fait bien trop vite en se référant au schéma pseudo diachronique dont j'ai parlé. Hormis les nombreux rituels de rapprochement sociolinguistique polémique entre occitan et catalan contre le français, l'Histoire contemporaine de ces deux langues révèle une volonté opiniâtre chez les uns et les autres de se démarquer du voisin, de maintenir un idéal de pureté différent au nord et au sud des Corbières. C'est à mon avis un enfermement caractéristique du binarisme et une illustration presque parfaite des travers d'une tentative de défense d'une langue minorée sur la base de la seule lorgnette diglossique. Celle-ci ne vient pas principalement en aide à la langue minorée, il semblerait même d'après moi qu'elle la livre pieds et poings liés à la langue dominante. Comme par ailleurs on s'arc-boute toujours sur une réticence à admettre l'existence (si ce n'est l'institutionnalisation) d'un français régional (type *francitan*), il ne serait pas faux de dire que l'occitan, s'il meurt (heureusement ce n'est pas pour demain), le fera par excès de pureté⁹. Pour le catalan de France, comme il peut indirectement s'appuyer sur l'ascension du catalan d'Espagne Outre-Pyrénées, son étalon et garant (ce qui d'ailleurs le déporte de toute chance de vraie relation avec l'occitan), sa situation peut sembler moins grave. Mais dans la mesure où la situation du catalan de Catalogne n'est pas si assurée que cela, comme le souligne un catalaniste de la première heure (Aracil, 1986), le catalan nord Pyrénéen se trouve *de facto* placé dans un goulet toujours binaire face au français.

❑ MAGHREB, OU L'INVALIDATION DES CONCEPTS

Je propose une modélisation tripolaire du paysage linguistique d'Afrique du Nord depuis quelques années (voir notamment Manzano, 1994, 1996-c). Un numéro des Cahiers de Sociolinguistique a d'ailleurs été consacré à cette zone géographique et cette thématique des langues en contact au Maghreb (Manzano 1999-a, 1999-b, 1999-c).

● Français, arabe, décolonisation

Aux modélisations inspirées de la diglossie (exo linguale) et de la situation linguistique on doit une focalisation sur la relation conflictuelle entre français et arabe. Dans le contexte politique de la lutte d'indépendance et de la

⁹ Dans ce système du « tout ou rien » le rejet du français régional ne permet même pas une stabilisation dans le recul de l'occitan. Il provoque au contraire un abandon plus radical et rapide de l'occitan, lequel suppose qu'on sache véritablement le parler (c'est-à-dire en posséder le système, la grammaire). Ceux qui ne savent plus le parler suffisamment sont automatiquement rejetés par une telle façon de voir, qui malheureusement, tend à se répandre. Occitans et Catalans feraient bien de s'inspirer de ce que l'on voit par exemple en Haute Bretagne. Le purisme excessif ne convient pas à une langue qui meurt, sauf si on veut la tuer plus vite.

décolonisation en Algérie, cette focalisation s'est trouvée particulièrement exacerbée, radicalisée, et il est également facile de voir que la question (bien que présentant des intersections évidentes avec le cas de l'Algérie) n'a pas été abordée de la même manière et du moins avec la même violence au Maroc ou en Tunisie¹⁰. Dans la décennie 1970-1980, à l'époque où se répand et s'établit le concept de diglossie, il semble évident pour une majorité d'observateurs Algériens ou Français (du moins ceux qui s'expriment publiquement) que le français est une langue d'oppression puisqu'il a été langue de la colonisation (ce seul trait politique semble alors suffire). Il est bien dans l'esprit du plus grand nombre une langue que le colonisateur a imposé et, surtout, une langue dont le colonisateur s'est servi pour atteindre le cœur de l'identité maghrébine, c'est-à-dire sa langue arabe et sa culture arabo-islamique (théorie qui repousse l'essentiel du pôle berbère, mais à l'époque la question n'est pas à l'ordre du jour). La colonisation a en somme monté sur ce socle une entreprise de « déculturation » du peuple algérien, que beaucoup ont vécu ou défini comme un vaste lavage de cerveau consistant à le priver de ses références d'abord langagières et ensuite culturelles. C'est bien en effet par l'abaissement continu de l'arabe, en masse, en statuts et en représentation, que pouvait être préparée conjointement ou ultérieurement une éventuelle « acculturation » française des élites algériennes, à défaut d'une acculturation globale du peuple, bien plus chimérique à court ou moyen terme. Si l'on déroule ce type de raisonnement jusqu'au bout on peut aller jusqu'à l'hypothèse que les Algériens seraient enfin devenus Français quand ils auraient perdu la langue (arabe) et la religion (l'islam).

Cette schématisation montre bien que le concept de diglossie a pu paraître le plus opératoire et le plus facile à manier dans un contexte vraiment colonial et synchronique (c'est plus sérieux que pour l'occitano-roman). Il faut s'en pénétrer si l'on veut ensuite comprendre ce qui s'est passé pendant des dizaines d'années, et ce qui passe encore sous nos yeux, en Algérie surtout, à des degrés moindres ailleurs au Maghreb. Il y a bien trop de conséquences, je n'en citerai que quelques unes ici.

●● Puisque le français a été langue du rabotage de l'identité arabo-islamique, il faut qu'en retour, dans une perspective de « récupération », la place du français soit à son tour diminuée, rabotée. Mais à défaut de pouvoir se dispenser totalement et directement d'une langue par ailleurs internationale et de valeur marchande, du moins faut-il pousser le français vers une marge, c'est-à-dire en fait l'expulser symboliquement du paysage linguistique algérien, par exemple (phénomène constant) en le qualifiant de langue étrangère et en tentant de lui donner un réel statut de langue étrangère (ce qui n'a jamais fonctionné), bref en veillant à ne jamais laisser le français reprendre une véritable place dans le système algérien, c'est-à-dire tout simplement la place qui est réellement la sienne. C'est ce que je qualifiai en 1996 de relation épidermique, très sensible dans le paysage linguistique algérien. On veut bien parler du français, mais à la

¹⁰ Des discours de cette époque sur les questions fondamentales de langue et de culture, il faut toujours revenir à Déjeux, 1982, recueil de textes articles et discours publiés avant et après l'Indépendance.

condition expresse de le marginaliser par une collocation pragmatique à droite : langue *étrangère* ou *seconde*, de *l'économie* etc.

●● L'arabisation « serpent de mer ». Dans le schéma servi plus haut, l'arabisation linguistique serait la forme la plus aboutie du renversement des valeurs et de la récupération, la seule voie possible si l'on raisonne bien. Mais il est patent, à travers tout le Maghreb, et encore une fois très nettement en Algérie, qu'elle se fait constamment avec des hauts et des bas. Les allers-retours des réformes scolaires ont d'ailleurs été l'objet constant des lazzi non seulement de la part des intellectuels mais du peuple objet de la scolarisation lui-même : critique de l'arabe enseigné déclaré le plus souvent sans rapport avec les besoins du peuple, ce que perçoivent très bien les arabophones (cf. la diglossie intra linguale), critique d'une forme de renouvellement de l'oppression du peuple par les élites : variété des langues et registres pour l'élite (arabe, français, anglais même), monolinguisme et mono formation pour le peuple (arabe, voire berbère). Il y a aussi, mais je l'évoque indirectement plus bas, la critique essentielle émanant d'une grosse moitié des maghrébins (Algériens et Marocains) que le berbère, peut-être plus encore que le français, allait faire les frais de cette arabisation totalitaire.

●● Un axe complémentaire s'est révélé, notamment quand il apparut que l'arabisation rencontrait d'assez sérieuses difficultés (dans les années 80). Ce fut celui de la montée de l'anglais, que je signalais déjà dans un article de 1993¹¹, idée reprise en 1996 et par la suite et qui heurta certains observateurs à l'époque, tant on pensait que la francophonie maghrébine était à l'abri de ce genre de renouvellement. L'idée que l'anglais pourrait un jour servir de langue internationale *à la place* du français paraissait en effet totalement saugrenue dans le Maghreb des années 70-80, ce qui permet de comprendre qu'en travaillant à partir des données *synchroniques* et *apparentes* de la situation linguistique on a de bonnes chances de faire fausse route : on jugeait ainsi de l'avenir du français et de la globalité du système sociolinguistique ultérieur en se basant sur l'état de la situation linguistique à ce moment. Ainsi la francophonie tunisienne par exemple pouvait-elle être en même temps en très bonne santé dans les années 90 tout en étant travaillée par d'importantes forces de déstabilisation favorables à l'anglais, notamment au sein d'une partie des élites francophones censées la défendre. J'ai évoqué à ce propos l'idée que certains pouvaient voir dans cette option une occasion de « shunter » positivement (l'anglais est vu comme plus véhiculaire et marchand que le français), tout en se débarrassant des attaches sentimentales typiques du français. Cette montée symbolique révélée nettement à la fin des années 80 (en Tunisie et au Maroc notamment) s'est entièrement confirmée par la suite, mais les réalités du paysage linguistique la bloquent littéralement pour l'instant. En Tunisie, une expérience d'enseignement secondaire anglophone avait avorté vers le milieu des années 90. En Algérie, la poussée islamique du début des années 90, pour des raisons que j'ai moi-même indiqué (Manzano, 1996-c), s'est traduite par la possibilité de choisir l'anglais comme première langue étrangère.

¹¹ À partir d'enquêtes d'opinions menées avec mes étudiants marocains ou tunisiens, notamment dans les années 80 (voir Manzano, 1993).

Quelques années plus tard (1998), l'anglais première langue ne décollait toujours pas, avec une moyenne de 1,28% d'élèves l'ayant choisi (Derradji & Queffélec, 2002).

● **Du système « tripolaire » du Maghreb**

De quelque manière qu'on la regarde, l'arabisation amène plus de problèmes qu'elle n'en résout, pour l'instant du moins. Les langues étrangères ont du mal à s'installer et à concurrencer le français. Loin de moi, si l'on suit correctement mon raisonnement global, l'idée que l'arabisation ou les progrès de l'anglais seraient condamnés et condamnables par principe. Mais pourquoi donc ces lenteurs, ces effets de compression, ces blocages ? Parce que toutes les actions de ce type ont été justement formatées dans un cadre diglossique binaire d'affrontement avec le français, et si telle avait été la réalité du paysage linguistique du Maghreb l'arabisation aurait certainement mieux réussi qu'elle ne l'a fait pour l'instant, de même l'anglais aurait eu certainement plus de succès immédiat, l'un et l'autre (arabe et anglais) correspondant à des demandes symboliques fortes et relativement anciennes dans le paysage linguistique, omniprésentes dans les enquêtes épilinguistiques. Comme j'arrive à la fin de ma contribution, qu'il me soit permis de souligner l'intérêt de l'approche tripolaire que je propose pour ce subcontinent depuis une dizaine d'années. Le fait que l'arabisation soit plus subie qu'assumée ne se ramène pas à une simple question technique (quel arabe enseigner, et comment ?). En amont, il est facile de comprendre que, quoi qu'on fasse, le pôle arabe butera constamment sur un pôle berbère automatiquement stimulé et renforcé par l'arabisation et non affaibli comme on le croit un peu trop naïvement la plupart du temps : l'arabisation à marche forcée a de fait bien mieux réussi à faire lever un sentiment d'identité ethnolinguistique pan berbère que n'avaient réussi à le faire les tactiques françaises du temps de la colonisation (Algérie) ou des protectorats (Maroc, Tunisie)¹². Mais il butera en même temps constamment sur un pôle roman (et français) présent au sein même du Maghreb parce que le contact direct du Maghreb avec la Romania n'est pas une invention d'intellectuels, de politiques ou de coloniaux. C'est une réalité multiséculaire qui traverse les pratiques et les mentalités d'Afrique du Nord et qui a réussi à impressionner durablement les systèmes lexicaux, voire même les systèmes grammaticaux (sans compter les phénomènes d'interlectes et de switching).

Pour ce qui concerne la diglossie, je crois que face à ce paysage linguistique d'interface (monde roman vs. monde chamito-sémitique), elle est d'une part inefficace et surtout conduit de manière inéluctable à empiler des erreurs (quand on est sociolinguiste) et, ce qui me paraît bien plus grave, à s'orienter vers des réformes structurelles, pédagogiques, ethno-politiques qui peuvent s'avérer catastrophiques (quand on a la décision politique). Cette diglossie, il faudrait par exemple la décliner dans trois versions au moins : *arabe* vs. *français*, *arabe* vs. *berbère*, *berbère* vs. *français*. Mais dans cette affaire les repères usuels du dominant et du dominé explosent, et même admettre le concept voisin de

¹² Les Marocains n'ont pas oublié la politique pro berbère (ressentie comme anti-arabe et anti-nationale) du Protectorat Français. C'est le « Dahir berbère » notamment.

pluriglossie (Manzano, 1993) ne suffit plus. Un exemple : le berbère est globalement statutairement dominé par ses deux autres partenaires. Tous les connaisseurs du Maghreb me l'accorderont, mais à condition que l'on précise que cette domination s'exerce dans l'urbanité, la culture médiatique, la littérature écrite etc. Mais c'est là un château de cartes qui s'écroule dans la plupart des vallées du Haut Atlas marocain (quasi monolingues) et où ce modèle n'a plus de sens du tout¹³.

Je prends ce cas extrême pour conclure. Il montre en fait que le modèle binaire de la diglossie a été conçu à partir de confrontations de systèmes de langues relativement discrets et équilibrés, et dans des cadres géopolitiques eux-mêmes binaires (différents cas en France par exemple). Ce modèle, acceptable quand on observe des macro variétés d'une même langue (diglossie intra linguale, type *arabe classique* vs. *arabe dialectal*, *code élaboré* vs. *code restreint*) ou certaines situations régionales (diglossie exo linguale, type *français* vs. *breton*, *français* vs. *alsacien*) :

- a) prend l'eau dans la zone dialectale d'oïl, où la netteté de l'opposition se dilue (on perd les repères habituels) comme j'essaie de le montrer pour la Haute Bretagne.
- b) induit pour la France méridionale des positionnements extrêmes cohérents par rapport aux premières définitions du concept (*diglossie polémique*, *conflit des langues*), et surtout risque fort d'entraîner les langues dominées dans une spirale d'attitudes binaires jusqu'au bout, ce qui les handicape et les livre aux forces de destruction frontales du français.
- c) ne convient plus du tout quand on aborde un système complexe multipolaire et au moins tripolaire (Maghreb). Les angles d'attaque binaires ont toutes chances de conduire à des conclusions erronées (il suffit en général de quelques années pour s'en rendre compte, et j'ai succinctement montré qu'il faut prendre –par exemple– des distances par rapport à la paire vedette *arabe* vs. *français*. Plus grave, les raisonnements binaires de la diglossie qui pénalisent déjà certaines langues régionales de France (occitan, catalan), conduisent ici à des axes d'affrontements absolument négatifs pour les uns et les autres : marginalisation et limitation du français (intégration dans le paysage qu'il faut assumer et non cacher), blocages d'une arabisation équilibrée (ce qui est tout autant anormal), affrontement *arabe* vs. *berbère* (opposition qu'il faut pacifier et positiver par intégration statutaire raisonnée dans les systèmes éducatifs et politiques).

¹³ Ce qui, au passage, montre bien que le concept de diglossie, élaboré dans des zones bilingues très entamées (c'est-à-dire où des langues véhiculaires sont vraiment imposées ou diffusées par l'État, et efficaces, type France, Grande-Bretagne etc.) se révèle vite désarmé dans des cas où des bastions monolingues dominés sont présents.

□ BIBLIOGRAPHIE

- ARACIL, Lluís-Vicent (1986). *Papers de sociolingüística*. Barcelona, Magrana.
- AUZANNEAU, Michèle (1995). « Français, patois et mélange...ou variétés de discours en Poitou ? ». Revue *Langage et société*.
- BERNSTEIN, Basil (1971). *Class, codes and control*. London, Routledge & Kegan. Trad. Française : *Langage et classes sociales*. Éditions de Minuit. 1975.
- BLANCHET Philippe, & SCHIFFMAN, Harold (à paraître 2004). *The sociolinguistics of southern 'occitan' France revisited*. International Journal of Sociology of Language.
- BOYER, Henri (1991). *Langues en conflit*. Paris, L'Harmattan.
- BOYER, Henri, dir. (1995). *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » des langues ?* Paris, L'Harmattan.
- CLANCHÉ, François (2002). « Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique ». INSEE Première.
- DÉJEUX, Jean (1982). *Culture algérienne dans les textes*. Alger-Paris, Office des publications universitaires & Publisud.
- DERRADJI, Yacine (2002). « Sociolinguistique de l'Algérie », dans QUEFFÉLEC (2002).
- FERGUSON, C. A. (1959). « Diglossia ». Word 15. Repris dans P. P. Giglioli (éd.) : *Language and social context* (1972). Harmondsworth, Penguin.
- GARDY Philippe, LAFONT Robert (1981). « La diglossie comme conflit : l'exemple occitan ». Dans MARCELLESI (1981).
- HAMMEL, Etienne & GARDY, Philippe (1994). *L'occitan en Languedoc-Roussillon*. Canet : Llibres del Trabucaire.
- HÉLAN François, FILHON Alexandra., DEPRESZ Christine (2002). « La dynamique des langues en France au fil du XX^e siècle ». Institut National d'Études Démographiques, « Populations et sociétés ».
- KREMnitz, Georg (1981). « Du bilinguisme au conflit. Cheminement de termes et de concepts ». Dans MARCELLESI (1981).
- MANZANO, Francis (1993). « Des maghrébins lettrés observent le paysage linguistique d'Afrique du Nord ». Dans *Minoration linguistique au Maghreb* (Foued Laroussi dir.). Rouen, *Cahiers de linguistique sociale*, n° 22.
- MANZANO, Francis (1994). « La francophonie dans le paysage linguistique du Maghreb : contacts, ruptures et problématique de l'identité ». Colloque « Le français au Maghreb ». Publications de l'Université de Provence.
- MANZANO, Francis (1995). « De la névrose sociolinguistique et identitaire en zones de marche : Bretagne, Normandie, Mayenne ». Presses Universitaires de Rennes, revue KLASK, 1995.
- MANZANO, Francis (1996-a, Dir.). *Langues et parlers de l'Ouest : pratiques langagières en Bretagne et Normandie*. Presses Universitaires de Rennes, *Cahiers de Sociolinguistique*, n°1. 184 pages.
- MANZANO, Francis (1996-b). « Sur le statut sociolinguistique du gallo : une identité en question ». Dans *Langues et parlers de l'Ouest* (Francis Manzano dir.).
- MANZANO, Francis (1996-c). « Sur les mécanismes du paysage sociolinguistique et identitaire d'Afrique du Nord ». Revue *Langage et Société*.
- MANZANO, Francis (1997-a, Dir.). *Vitalité des parlers de l'Ouest et du Canada francophone*. PUR, *Cahiers de Sociolinguistique*, n°2-3. 453 pages.
- MANZANO, Francis (1997-b). « Le gallo à la fin du XX^e siècle ». Dans *Vitalité des parlers de l'Ouest et du Canada francophone*.
- MANZANO, Francis (1998). « De la francophonie d'Afrique du Nord ». Revue *Le français aujourd'hui*, n° spécial « Orientales ».
- MANZANO, Francis (1999-a, Dir.). *Langues du Maghreb et du Sud méditerranéen*. *Cahiers de Sociolinguistique* n°4. 170 pages.
- MANZANO, Francis (1999-b). « Éléments d'archéologie du paysage linguistique d'Afrique du Nord : quelques considérations sur les contours proto-romans avant arabisation (Tunisie, Algérie orientale). Dans MANZANO (1999-a).

MANZANO, Francis (1999-c). « La fin du berbère à Djerba (Tunisie) ». Dans MANZANO (1999-c).

MANZANO, Francis (2000). « De la dynamique du français, langue d'État et de pouvoir. Quelques rappels sur la diffusion entre le XV^e et le XX^e siècle. ». Dans *L'expansion du français dans les Suds (XV^e-XX^e siècles)*. Hommage à Daniel Bagionni, dirigé par C. Dubois, J.-M. Kasbarian, A. Quéffélec. Publications de l'Université de Provence, 2000.

MANZANO, Francis (2002). *Langue française, Histoire d'une mise à part*. Inédit. 310 pages.

MANZANO, Francis (2003). « Sur le contact français-gallo. Observations diachroniques, sociolinguistiques et anthropologiques ». Dans *Langues en contact : Canada, Bretagne* (Christian Leray et Francis Manzano dir.). Cahiers de Sociolinguistique, n° 7.

MANZANO, Francis (à paraître 2004). « Use and perception of occitan in Languedoc ». Dans Blanchet Ph. & Schiffman H. (2004).

MARCELLESI, Jean-Baptiste (1981), dir. *Bilinguisme et diglossie*. Larousse, Langages.

PRUDENT, Lambert-Félix (1981). « Diglossie et interlecte ». Dans MARCELLESI (1981).

QUEFFÉLEC, Ambroise et alii (2002). *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*. Duculot, Universités francophones.

SAPIR, Edward (1921). *Language : an Introduction to the Study of Speech*. New York, Harcourt, Brace and World. Traduction française : *Le langage*. Paris, Payot, 1953.